



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 16/12/2021

Ségur de la santé : 23,6 millions d'euros d'aides pour améliorer l'offre de santé et l'accompagnement des Viennois

Le plan régional d'aides Ségur, décliné en Nouvelle-Aquitaine par l'Agence régionale de santé en concertation étroite avec les acteurs territoriaux concernésⁱ, a fait l'objet d'annonces cette semaine. En Vienne, ce sont 23,6 millions d'euros qui sont alloués pour améliorer et moderniser le système de santé pour les 10 ans à venir. Ces montants d'aides historiques vont concerner 16 établissements sanitaires et médico-sociaux du département. Ces investissements ont pour objectif de répondre aux besoins de la population tout en favorisant l'attractivité des professionnels de santé.

Les aides apportées aux établissements en Nouvelle-Aquitaine doivent permettre de faire évoluer l'offre de santé dans les territoires pour qu'elle réponde aux défis majeurs de notre système de soins : l'évolution de la démographie de notre région, le vieillissement de la population, le développement des maladies chroniques, l'accès aux innovations technologiques et organisationnelles, la soutenabilité financière, une prise en charge coordonnée et participative entre tous les acteurs du système et ce, sur l'ensemble des 12 départements de la région.

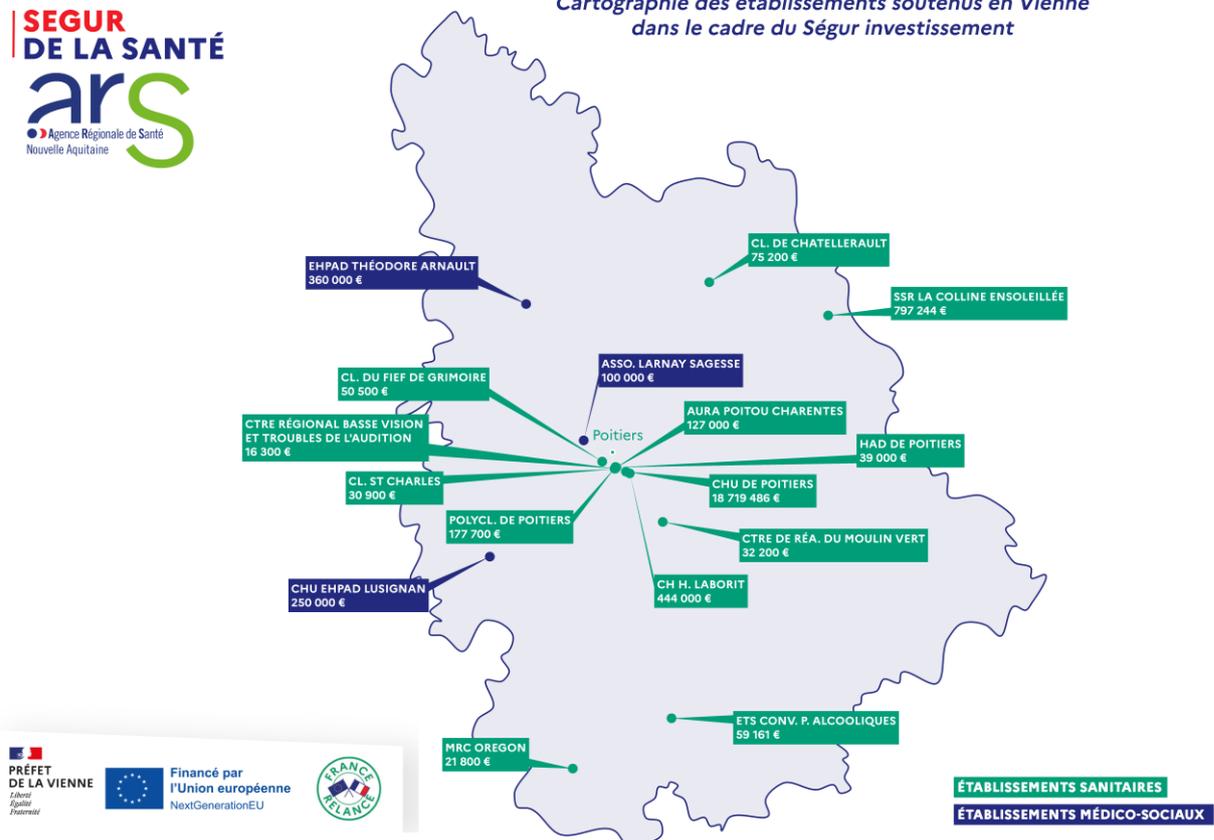
L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine a également la volonté d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé. Au-delà de la qualité et de l'accès aux structures de soins et d'accompagnement, les aides Ségur vont donc permettre d'optimiser et améliorer l'attractivité pour les professionnels de santé, une démarche déjà engagée au travers des revalorisations salariales.

Les investissements Ségur en Vienne : une réponse massive aux enjeux de santé du territoire, 100% des établissements sanitaires soutenus

Les aides Ségur de la santé en Vienne visent en particulier à **moderniser** l'offre de soins et d'hébergement en restructurant des bâtiments anciens, en facilitant l'accès aux nouvelles technologies et en misant sur le développement durable. Elles permettent également de **renforcer les soins de proximité** en lien avec la ville, de favoriser les **investissements courants** nécessaires à la vie quotidienne dans les établissements ou encore d'aider les structures les plus endettées.

L'INVESTISSEMENT SANTE EN VIENNE





>>> Cliquez [ici](#) pour télécharger la carte

Quelques exemples de projets soutenus en Vienne

L'investissement Ségur porte sur des travaux de construction ou de modernisation des établissements hospitaliers et médico-sociaux. Ces chantiers et travaux immobiliers sont les plus visibles, mais des financements, tout aussi importants, sont consacrés au développement de services adaptés aux besoins de santé qui évoluent et à l'amélioration des conditions de travail des personnels dans le champ sanitaire et médico-social (EHPAD, avec un appui complémentaire spécifique sur les établissements accueillant des personnes en situation de handicap).

Retrouvez la liste complète des projets éligibles aux aides Ségur en Vienne en annexe.

👉 Poitiers | Vienne (86) – CHU Poitiers

Le CHU de Poitiers procède à l'extension du pôle régional de cancérologie ouvert en 2009 sur le site de la Milétrie, conçu pour améliorer le parcours du patient. Le projet vise en premier lieu à regrouper de nouveau les activités de cancérologie médicale du site de Poitiers et de les augmenter (+ 35 lits et places) pour les mettre au niveau du besoin du bassin du territoire qui s'étend sur l'ensemble de l'ex-région Poitou-Charentes. Il s'agit également d'intégrer à cet ensemble un plateau de médecine nucléaire répondant à toutes les normes applicables permettant de sécuriser les activités et l'intégration des dernières innovations. Dans la continuité du management de l'énergie mis en place par le CHU de Poitiers (certifié Iso 50001), les problématiques environnementales ont été prises en compte dans les choix techniques du programme : conception bioclimatique, recours aux énergies renouvelables...

Montant du projet : 40 M€

Montant de l'aide : 2 M€ au titre des projets structurants

👉 Poitiers | Vienne (86) – CHU Poitiers

L'aide allouée inscrit la fusion du CHU et des établissements de Châtelleraut et Loudun dans une dynamique favorable permettant la conduite des projets par le CHU au bénéfice de l'ensemble de ses sites. Dans ce cadre, les sites de Châtelleraut et Loudun ont bénéficié de la dotation pour la rénovation des cuisines (214 000€) et la rénovation du réseau wifi (150 000€). Le site de Châtelleraut a également renouvelé ses équipements d'imagerie médicale (327 000€) et des travaux pour les blocs opératoires et la stérilisation centrale ont été réalisés (108 000€). Le renouvellement des matériels et équipements biomédicaux du site de Poitiers tels que les échographes, respirateurs anesthésie, moteurs et générateurs de bloc opératoire, vidéo-endoscope... a aussi été rendu possible.

Montant de l'aide : 16 274 486€ au titre de la restauration des marges + 2 445 000€ au titre de Investir au quotidien

👉 **Payroux | Vienne (86) – EHPAD Les Cèdres**

Le projet consiste en l'installation d'un système connecté de prévention des chutes dans 20 chambres de l'EHPAD, au profit des résidents présentant un risque de chute important. Ces détecteurs de chute émettent une lumière douce et progressive au lever du résident, sécurisant les déplacements quand la luminosité de la chambre est trop faible. Ce système permet d'alerter les soignants en cas de chute, grâce à des notifications immédiates envoyées sur des smartphones permettant ainsi une prise en charge plus rapide. Il permet également de recueillir des données concernant les résidents et de détecter une éventuelle perte d'autonomie qui accroît les risques de chute.

Montant total de l'aide (Investir au quotidien) : 20 013€ au titre de Investir au quotidien

👉 **Lusignan | Vienne (86) – EHPAD du CHU de Poitiers**

Pour poursuivre les travaux engagés par le CHU de Poitiers depuis 2020 visant la rénovation des locaux ainsi que la modernisation du mobilier, et ainsi unifier les différentes unités de l'EHPAD, le projet présenté permet la rénovation de 4 unités de l'EHPAD de Lusignan (soit 75 chambres), ainsi que deux salles à manger. Ce projet va permettre également d'équiper 41 chambres de rails lève-malades dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels. L'objectif est d'offrir des chambres plus adaptées à la perte de l'autonomie et plus confortables avec pour enjeu de se rapprocher de l'espace rassurant du domicile. Enfin, le projet redonne de l'espace aux soignants pour réaliser les soins de nursing et la mobilisation des résidents dans des chambres à la surface mieux adaptée.

Montant de l'aide : 250 000 € au titre des projets structurants

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine

Tél : 06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr

>>> [Télécharger le dossier de presse régional](#)

ANNEXES

La liste ci-après présente de façon plus détaillée les projets susceptibles d'être accompagnés financièrement dans le cadre du Ségur, par département. Les financements nationaux sont parfois renforcés par des crédits mobilisés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur le fonds d'intervention régionale. Ces investissements portent sur des travaux de modernisation comme sur des mesures d'assainissement financier, qui permettent aux établissements concernés de retrouver des capacités de développement.

Pour les investissements relevant de l'enveloppe « projets structurants », certains projets ont déjà pu faire l'objet d'une étude par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, en lien avec les établissements, des besoins de financements (montant fixé dans les tableaux ci-dessous), d'autres sont en cours d'analyse. Ces échanges avec les établissements et les instances de concertation se dérouleront en vagues successives très rapprochées (vagues 1 à 3, décisions sur ces dossiers entre le 4^{ème} trimestre 2021 et le 2^{ème} trimestre 2022) pour donner rapidement de la visibilité aux établissements.

Dans tous les cas, l'ensemble des établissements éligibles à l'enveloppe « projets structurants » ont fait l'objet d'un versement soit au titre de l'enveloppe restauration des marges ou investir au quotidien pour leur permettre d'ores-et-déjà d'améliorer leur situation financière, la qualité des prises en charge et les conditions de travail des personnels.

23 630 861 millions d'euros au titre du Ségur

Établissements avec projets structurants

Nom établissement	Intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
AURA POITOU CHARENTES	Création d'une unité d'hémodialyse de proximité (UAD/UDM) dans le nord-Deux-Sèvres à Faye l'Abbesse sur le site du CHNDS ; Création d'une Unité d'hémodialyse à MONTMORILLON (86) (UAD, UDM) ; création UDM La Couronne (16)	5 800 000 €	Vague 1 (4ème T 2021)	50 000 €	77 000 €		127 000 €
CENTRE RÉGIONAL BASSE VISION ET TROUBLES DE L'AUDITION	Amélioration de la qualité d'accueil des patients au sein des locaux du CRBVTA	120 000 €	Vague 2 (1er T 2022)		16 300 €		16 300 €
CHU DE POITIERS	NOUVEAU JEAN BERNARD ; PÔLE REGIONAL DE CANCEROLOGIE 2 ; URGENCES MALADIES EMERGENTES	177 313 401 €	2 000 000,00 €	16 274 486 €	2 445 000 €		20 719 486 €
CH H. LABORIT	Construction du pavillon d'Addictologie et de psychiatrie périnatale	6 739 297 €	Vague 3 (2ème T 2022)	200 000 €	244 000 €		444 000 €
SSR LA COLLINE ENSOLEILLÉE	Projet de reconstruction restructuration de l'établissement la colline ensoleillée	12 700 000 €	Vague 2 (1er T 2022)	770 244 €	27 000 €		797 244 €
CENTRE DE RÉADAPTATION DU MOULIN VERT	RECONSTRUCTION DE L'ETABLISSEMENT SUR UN NOUVEAU SITE	31 400 000 €	Vague 3 (2ème T 2022)		32 200 €		32 200 €
EHPAD THÉODORE ARNAULT À MIREBEAU(PAI COMPLÉM SURCOÛTS)		4 306 758 €	360 000 €				360 000 €
CHU EHPAD LUSIGNAN		900 463 €	250 000 €				250 000 €
ASSOCIATION LARNAY SAGESSE À BIARD		741 662 €	100 000 €				100 000 €

Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants

Nom établissement	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
H.A.D. DE POITIERS			39 000 €		39 000 €
POLYCLINIQUE DE POITIERS			177 700 €		177 700 €
CLINIQUE DE CHATELLERAULT			75 200 €		75 200 €
CLINIQUE DU FIEF DE GRIMOIRE			50 500 €		50 500 €
CLINIQUE ST CHARLES - MAIS. DE CONVAL.			30 900 €		30 900 €
MRC KORIAN OREGON - CIVRAY			21 800 €		21 800 €
ETS CONV. P ALCOOLIQES - PAYROUX		45 161 €	14 000 €		59 161 €

Investissements du quotidien pour les EHPAD

Etablissement	Ville	Dotation
EHPAD LE VILLAGE GH NORD VIENNE	CHATELLERAULT	75 126 €
EHPAD DU CH DE LOUDUN GH NORD VIENNE	LOUDUN	19 705 €
EHPAD LA BRUNETTERIE	SEVRES ANXAUMONT	24 016 €
EHPAD LA CHEZE D'OR	LATILLE	19 089 €
EHPAD LA PETITE SUISSE	MOUTERRE SUR BLOURDE	13 855 €
EHPAD INSTITUT LARNAY	BIARD	16 934 €
EHPAD RESIDENCE LE PETIT CLOS	MIGNALOUX BEAUVOIR	12 316 €
EHPAD LES CAPUCINES	CIVRAY	36 947 €
EHPAD LES CHATAIGNIERS	CHAUVIGNY	41 258 €
EHPAD L'OREE DU VERGER	VERRIERES	14 163 €
EHPAD LES CEDRES	PAYROUX	20 013 €
EHPAD THEODORE ARNAULT	MIREBEAU	36 947 €
		330 370 €

ⁱ *Élus, services de l'Etat, usagers, fédérations sanitaires et médico-sociales, représentants des professionnels de santé, établissements, assurance maladie, conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA)*

ⁱⁱ *Financements Ségur (investissements projets structurants, restauration des marges, enveloppe investir au quotidien) parfois renforcés par des crédits mobilisés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur le fonds d'intervention régionale (FIR).*